



OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as "developed", "industrialized" and "developing" are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact <u>publications@unido.org</u> for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org

Bertrand de MAILLARD

Consultant

17642

Paris, le 20 Juillet 1989

RAPPORT DE MISSION EN AFFLIQUE CENTRALE du 02 Mai au 22 Juin 1989.

La mission consiste, dans le cadre du Programme de la Division de l'Investissement Industriel de l'ONUDI, à identifier, dans les pays concernés, des projets de d'investissement industriel (projets nouveaux, extensions ou réhabilitation de projets existants, etc...) dont les promoteurs recherchent des partenaires étrangerspour une coopération industrielle. Ces projets ont été identifiés dans le secteur des industries agro-alimentaires.

Cette mission a été réalisée en concertation avec le Centre de Développement Industriel (CDI) et la Commission des Communautés Européennes (CCE) de Bruxelles, ainsi qu'avec le Consultant chargé de l'évaluation dans le secteur du bois.

La mission s'est déroulée dans les pays suivants :

- * au CONGO, du 07 Mai au 22 Mai 1989;
- * au GABON, du 23 Mai au 01 Juin 1989 :
- * à SAO TOME &PRINCIPE, du 02 Juin au 09 Juin 1989;
- * en GUINEE EQUATORIALE, du 10 Juin au 22 Juin 1989.

1° - COMMENTAIRES GENERAUX.

1.1 - Organisation.

D'une manière générale, l'organisation de la mission ne présentait pas toutes les garanties de réussite, et, en tout cas, pas celles de la meilleure efficacité. A noter surtout le fait que nous ne disposions pas de contacts locaux dûment avertis de la mission et capables de préparer celle-ci avant notre arrivée. Dans certains pays, ce rôle a été tenu par le correspondant du CDI (BNDC au Congo, Ministère de l'Industie à Sao Tome et Guinée Equatoriale), mais sans y être formellement mandaté pour cette mission.

Il me semble que cette mission devrait se dérouler en deux temps :

- un premier séjour permettant de prendre les premiers contacts avec les "correspondants" locaux, de les motiver et de leur expliquer le but de la mission, et, également, de prendre les contacts de type "politiques".
- le second séjour pourrait, alors, être entièrement consacré à l'étude des dossiers et aux contacts avec les promoteurs, d'aprés un programme de déplacements et de réunions établi par le correspondant local.

Enfin, il faut signaler les difficultés rencontrées au plan matériel qui vont du fait d'avoir des Traveller's Checks libellés en Dollars, aux difficultés de communication (téléphone, télex) et à l'absence de lieux de travail organisés.

1.2 - Assistance Locale.

Dans certains pays, comme mentionné ci-dessus, j'ai reçu une aide précieuse de la part des correspondants du CDI ou des Communautés (A. SOKI NKODIA et son collaborateur B. MOUKENGUE de la BNDC au CONGO, Abenilde PIRES dos SANTOS au Ministère de l'Industrie de SAO TOME); il serait souhaitable de trouver une manière pour motiver ces personnes, ce qui permettrait de créer, peu à peu, un réseau CDI/ONUDI de contacts locaux au courant des projets, capables de les suivre et d'évaluer les promoteurs; certains d'entre eux devraient, à mon sens, participer au FORUM lui-même.

1.3 - Contacts "politiques".

Je ne suis pas entièrement convaincu de l'utilité, dans le cadre de notre mission, des contacts "politiques" qui m'ont fait perdre plus de temps qu'apporté une aide constructive dans l'identification des projets ou, même, des filières considérées comme prioritaires. Je suis conscient de leur nécessité, mais il faur en tenir compte dans la durée de la mission en raison du temps perdu.

Un certain nombre de commentaires de Ministres ou de Directeurs se plaignent de ne pas être suffisamment tenus au courant de l'évolution des projets sélectionnés et des résultats concrets apportés par le FORUM et son suivi. Les mêmes souhaitent être informés de l'état d'avancement de l'organisation du FORUM et veulent y envoyer un représentant,...s'ils en ont les moyens à moins que ne soit mise en place une "assistance voyages.

1.4 - Valeur des projets.

Pour pouvoir étudier d'une manière cohérente un dossier de projet, il me paraît nécessaire de lui consacrer un minimum d'une journée; dans l'ensemble, les promoteurs ont des difficultés à remplir les dossiers d'évaluation.

Il n'y a que très peu de projets cohérents: certains n'ont pas de promoteurs (c'est le cas général au Gabon); d'autres n'ont pas de cohérence au sein de leur filière, soit par manque de matières premières (cas du poisson séché), soit à cause d'une hypothèse hasardeuse sur l'existence d'un marché (cas du "foufou" de manioc). Enfin, dans la majeure partie des cas, les promoteurs n'ont pas les moyens de financer un minimum du coût de leurs projets...

2 - COMMENTAIRES PAR PAYS.

2.1 CONGO:

Je n'ai reçu aucun soutien du PNUD dans ce pays.

Le CONGO a eu, dans le passé, une excellente tradition agricole, qui malheureusement s'est perdue avec l'indépendance et surtout le boom pétrolier.

La conjoncture actuelle et, surtout, le PAS (plan d'ajustement structurel) et le programme de privatisations en cours conduisent à une pléthore de projets dans, à peu près, tous les domaines ou filières agro-alimentaires. Beaucoup de ces projets n'ont pas de consistence, dans la mesure où les approvisionnements en matières premières ne sont pas assurés, ou, au contraire, les marchés insuffisamment identifiés.

En raison de l'excellent niveau général de l'éducation, il est facile de trouver des cadres compétents dans tous les domaines, mais, également, un nombre élevé de chomeurs.

J'ai été surpris du nombre d'organismes et/ou de projets de développement multilatéraux ou bilatéraux et/ou d'ONG qui s'intéressent à la promotion des PME/PMI, dans une anarchie absolument parfaite et en se faisant une concurrence acharnée (Projets ONUDI, FED, PNUD; Agence pour le Développement des PME/PMI, projet CCCE, BNDC, BDEAC...); le Président de UNICONGO, syndicat patronal, m'a signalé que sur 90 projets industriels examinés par son organisme, une bonne trentaine s'était révélée viable.

Il existe de nombreuses aides aux investisseurs; entre autres, le "label" PME/PMI décerné par la Commission des Investissements permet d'accéder à un certain nombre d'avantages fiscaux et douaniers (cf. Code des Investissements en annexe).

Le 2ème Plan Quinquennal 90-94, élaboré par le Ministère du Plan et des Finances a mis l'accent sur l'investissement privé et propose un certain nombre de mesures d'incitation :

- allégement des contraintes administratives pour la création d'entreprises (délai à réduire de 6 mois à 2 mois);
- diminution des coûts de transport (ATC), de l'eau et de l'électricité;
- élargissement du marché en facilitant l'exportation dans le cadre de l'UDEAC;
- définition de filières prioritaires :
 - Agro industries;
 - Matériaux de construction;
 - Bois:
 - Industries mécaniques et électriques.

(cf. Lettre du Ministre du Plan et des Finances, en date du 28 Mars 1989, Réf : 00102/MPF/CAB adressée à Mr.Dominguo L.SIAZON, Jr. s/c Mr. TANDON / ONUDI, suite au Séminaire National des Stratégies Industrielles.)

Grands Projets Prioritaires

- * Diversification de SUCO (Sucrière du Congo), nationalisée mais gérée par SOMDIAA (Grands Moulins); cf. Projets n° C23 et C24.
- * Essais de production de farines composées avec de la farine de manioc (MAB); à noter les études récentes de la FAO portant sur les possibilités de panification de la farine de manioc.
- * Filière de production d'huile alimentaire avec la réhabilitation de HUILKA (arachide) et de SANGAPALM (palmiste) et création d'une nouvelle unité de raffinage à Brazzaville (projet CCCE et BEI).
- * Evaluation des projets de pêche continentale (Projet ONAPEC avec FIDA et FAO), et maritime (Projet SAGAP avec la coopération italienne).

A noter la situation difficile dans laquelle se trouve la BNDC; des études sont en cours pour sa restructuration ou son remplacement. Il n'existe pas au CONGO, de Fonds de Garantie des PME/PMI, ni de système hypothécaire, d'où la dirficulté de mobiliser l'épargne pour assurer le financement d'un projet, et l'obtention de prêts à faible taux.

Document joint: Loi nº 26/86 portant CODE DES INVESTISSEMENTS (Annexe IV).

2.2 GABON

A l'inverse du CONGO, le GABON présente la caractéristique d'être un pays avec de nembreux projets, des capitaux disponibles, mais... pas de promoteurs! Au cours d'un séjour de 12 jours, je n'ai réussi à rencontrer qu'un seul promoteur sérieux, et encore nous n'avons pas eu le temps de remplir le dossier complet.

Souvent, les promoteurs hésitent à transmettre les informations sur leurs projets de crainte de voir leurs dossiers communiqués à des concurrents éventuels. En fait, il semble que les personnalités ou les promoteurs potentiels préfèrent s'intéresser à l'immobilier, au commerce d'importation (denrées alimentaires) et à la pure spéculation boursière, qu'à des investissements industriels productifs.

Il faut dire à leur décharge, que grandes sont les difficultés accumulées par les pouvoirs publics ; l'économie est théoriquement de type libéral ; elle est en fait entièrement dépendante des intérêts privés des responsables politiques ; ceux-ci peuvent, sans limite, mettre en place toutes les barrières permettant de protéger leurs propres entreprises et de leur conserver leur caractère monopolistique.

On arrive à des aberrations telles que:

- la viande de porc produite localement est plus chère que le porc importé.
- les sous-produits des minoteries et des sucreries sont vendus plus chers que les aliments du bétail importés.

En un mot, le système de formation des prix est entièrement artificiel et n'a plus aucune base de référence économique.

Le Secrétariat des Rencontres de Libreville a examiné quelques soixante projets, dont seulement 3 ou 4 ont des chances de réussir, compte tenu des contraintes énoncées ci-dessus (à comparer avec les chiffres du Congo!).

La BGD, banque de développement, dispose en 1988 de 78 Millions de FCFA de crédits disponibles, mais faute de projets, il n'en a rien été tiré.

Le FED négocie chaque année la mise à disposition de PROMOGABON d'une ligne de crédit, dont la seule utilisation, partielle, concerne le fonctionnement de PROMOGABON.

Actuellement, PROMOGABON a étudié 3 filières complètes, considérées comme prioritaires par le Gouvernement, et pour lesquelles un financement pourrait être disponible :

- production de poisson séché, salé;
- production de biscuits secs, gaufrettes, biscuits apéritifs;
- production de margarine à tartiner et pour la patisserie.

A ce jour, PROMOGABON en est toujours à rechercher des promoteurs potentiels qu'il est prêt à soutenir ; il n'en trouve pas...

Les priorités du Ministre de l'Agriculture, Michel ANCHOUEY concernent :

- production avicole : poulet de chair et oeufs ; en cours la construction d'une unité industrielle par le 1° Ministre, Mr.MEBIANE).
- production porcine et charcuterie : projets concurrents du 1° Ministre à partir des installations financées par le PNUD; et de Serge ESNAULT, associé à un gabonais.
- production d'huile alimentaire de palmiste (Lambaréné);
- pêche et production de poisson salé-séché ou salé-fumé.

La collecte des projets, dans ces conditions, est limitée; j'ai un projet intéressant concernant un élevage de pocs avec charcuterie intégrée (G6 - Serge ESNAULT), mais le dossier n'est pas encore complété; un autre dossier concernant une réhabilitation d'une pisciculture (COSIGA) devait m'être transmis par Line GERY-POCHON qui n'a pas pu entrer en contact avec le promoteur...

2.3 SAO TOME & PRINCIPE

Nous avons travaillé dans une excellente atmosphère et étroite collaboration avec François de BRUYN du Cabinet ASIAFCO, chargé de mission par la CEE, la Direction de l'Industrie, de l'Energie et du Tourisme, le PNUD et le correspondant des Communautés, Robert NELSON.

Le cdi et les Communautés ont été très actifs à SAO TOME et de nombreuses missions y ont été effectuées pour l'évaluation des projets et le suivi du FORUM 1987. De son coté, le PNUD a organisé un séminaire en Avril 1989 pour analyser les problèmes du secteur privé et proposer des solutions pour en assurer le développement ; en particulier établir les frontières entre l'administration et le secteur privé.

Le principal problème reste, en dehors de la non-convertibilité des monnaies, l'absence d'une banque de développement et d'une Chambre de Commerce. Il semble que les négociations en cours puissent permettre de trouver une solution à court terme.

La Direction de l'Industrie, de l'Energie et du Tourisme, dépendant du Ministère de l'Economie et des Finances (!), est consciente de la nécessité de développer le secteur privé et mets tout en œuvre, dans la faible mesure de ses moyens, pour soutenir les promoteurs.

L'ONUDI a réalisé une étude sur chaque entreprise (18 études non communiquées).

La BAD a mis en place une ligne de crédit, à condition que soient mises en place les structures et les mécanismes internes d'attribution (cf. ci-dessus, le problème de la Banque de Développement).

Les Dossiers prioritaires pour la Direction de l'Industie sont les suivants:

- * Pâtes alimentaires : production de farines de sevrage, de biscuits et de pâtes alimentaires malgré la petite taille du marché, il me semble possible de concevoir une unité polyvalente peu automatisée et adaptable permettant de couvrir l'ensemble des besoins en semoulerie.
- * Savonnerie-Huilerie : le FED finance la réhabilitation d'une palmeraie à RIBEIRA PEIXE (sud de l'île) ; il existe par ailleurs, une petite unité de production d'huile alimentaire non raffinée et de savon de ménage ; un projet étudié concerne l'extension de cette unité et sa modernisation, qui pourrait ainsi utiliser la production de RIBEIRA PEIXE.
- * Poisson salé-séché: comme au CONGO et au GABON, on retrouve l'éternel problème de l'usine de traitement de poisson, dont les habitants de SAO TOME sont friands. Il existe à NEVES une usine arrétée depuis plusieurs années; le Ministère de l'Industrie souhaiterait sa réhabilitation. De toutes manières, ce projet serait à examiner au sein de la filière pour la sous-région. Grave problème de stockage froid, comme partout dans la sous-région...
- * Projet avicole: de son côté, le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage nous a demandé d'examiner le projet de privatisation de l'EMAVE (Entreprise d'Etat de Production Avicole). A cet effet, le Ministère de l'Agriculture a lancé un appel à candidatures pour la reprise de certaines installations de production; il souhaite favoriser la création d'une coopérative ou d'une association capable de gérer en commun les installations d'incubation/écloserie et de mettre en place un programme pour la fabrication d'aliments pour volailles, à partir de certaines cultures locales (cf. Etude détaillée Projet ST6 et rapport).

Ce projet reçoit, en outre, l'appui du PNUD, qui propose de débloquer des crédits pour en assurer le redémarrage aussi rapide que possible.

En dehors des projets de Développement industriel, je tiens à signaler que la Direction de l'Industrie, de l'Energie et du Tourisme est très demandeuse d'assistance à la définition d'un Programme de Développement Touristique léger et intégré. Actuellement, les conditions pour mettre en place un tel programme me paraissent être remplies : un pays calme, accueillant et hospitalier, avec de nombreuses ressources touristiques (plages, "Roças", excursions, etc...); un climat agréable ; des

liaisons aériennes régulières avec Libreville. Ainsi, il serait possible de développer à peu de frais, un programme :

- en aidant à la création de 3 ou 4 petits réceptifs d'une quinzaine de chambres chacun, en aménageant de belles demeures existantes et disponibles;
- en formant par des stages au GABON ou au SENEGAL, le personnel hôtelier de base ;
- en mettant en oeuvre ou en proposant des modèles de gestion hôtelière.

2.4 GUINEE EQUATORIALE

Le cas de la GUINEE EQUATORIALE est tout à fait spécial par rapport aux autres pays étudiés. Plutôt que de faire une synthèse trop rapide et incomplète, je pense préférable de renvoyer le lecteur à l'étude jointe réalisée par le PNUD en 1988 pour la préparation de la "Deuxième Table Ronde des pays donateurs pour le Développement Economique et Social". Cette étude reprend, en détail, l'ensemble des facteurs qui font de la GUINEE EQUATORIALE un pays unique en Afrique Centrale et de l'Ouest.

Aujourd'hui, l'industrie en GUINEE EQUATORIALE est inexistante, en dehors d'une ou deux entreprises (huilerie COPRASA et deux ou trois menuiseries) toutes appartenant à des européens. Les autres tentatives (minoterie de BIOKO, construite par le PNUD en 1986) n'ont jamais pu être seulement démarrées.

Par ailleurs, il n'existe pas non plus de promoteur capable de gérer une entreprise moderne ; le taux d'aphabétisation est de l'ordre de 10%, et pendant 10 à 15 ans aucun cadre n'a été formé.

Compte tenu de ces éléments, il faut interpréter avec beaucoup de prudence les termes de "développement industriel", de "promoteur", etc... Il ne faut pas non plus oublier que l'essentiel de la fonction publique et des services publics est assuré par les coopérations multilatérales et bilatérales, sans lesquelles rien ne pourrait fonctionner.

A cet égard, il est intéressant de consulter le document joint (Annexe III) concernant la situation de la pêche en GUINEE EQUATORIALE; cette situation aberrante se retrouve à peu près dans tous les domaines de l'agro-industrie.

L'agriculture n'est que de subsistance; l'assistance internationale est l'une des plus élevées d'Afrique (de l'ordre de US\$ 80/habitant/an). Il n'existe aucun organisme de soutien aux PME/PMI, ni de banque de d'Eveloppement. Par contre, il existe une Chambre de Commerce et d'Agriculture qui tente d'apporter une aide aux promoteurs et de rechercher des projets.

Un seul projet sérieux a été identifié, celui de la réhabilitation et de l'extension d'une savonnerie existante à BATA (Guinée Continentale), avec la création d'une ligne de production d'huile alimentaire (coprah et palmiste).

Le Ministère de l'Industrie m'a, également, demandé d'examiner deux projets :

- réhabilitation d'une plantation d'abaca et création d'un atelier de production de toile de jute (cf. projet n° GE 2).
- réhabilitation de plantation de palmiers et d'un atelier de production d'huile de palme (cf. Projet GE 5-COPRASA).

Ces deux projets apparaissent déjà dans les priorités du développement (FORUM de Libreville en 1987), mais aucune action ne peut être engagée tant qu'unc première phase d'évaluation des coûts de réhabilitation des plantations n'a pas été réalisée.

Documents joints:

l° Deuxième Table Ronde des Pays Donateurs pour le Développement Economique et Social (Annexe I).

2º Mission de Vérification et d'Identification (CDI - oct. 1986) (Annexe II).

3º Note sur la situation de la pêche (Annexe III).

3 - COMMENTAIRES PAR FILIERE.

Les projets étudiés dans les différents pays ont permis d'identifier un certain nombre de lilières du secteur agro-industriel ; filières qui reflètent, en général, les priorités des différents gouvernements concernés.

Le tableau ci-après résume l'ensemble des projets étudiés identifiés par pays et par filière.

- lanumérotation des dossiers est celle que j'ai attribuée aux projets.
- les codes A,B,C caractérisent la sélection retenue :

A: Projet retenu.

B: Idée de Projet.

C: Projet non retenu.

3.1 Filière poisson salé-séché et salé-fumé.

Sur le plan alimentaire et sur celui de l'apport en protéines d'origine animale, cette filière est primordiale. A SAO TOME, par exemple, le poisson, sous ses différentes formes, représente près

de 75% de l'apport total en protéines animales, avec, néanmoins, un déficit de 50% sur les besoins normaux (23 kg/an au lieu de 43-44 kg par an suivant les normes FAO).

Au CONGO, on estime le taux de couverture en protéines d'origine animale à environ 25%; la demande en poisson, toutes catégories confondues, est de l'ordre de 60 000 tonnes/an en 1988; à comparer avec une fourniture artisanale et semi-industrielle complétée par des importations qui s'élève à environ 10 000 tonnes/an.

La situation est identique au GABON et GUINEE EQUATORIALE. En outre, il ne faut pas oublier que, compte tenu des problèmes rencontrés d'une manière permanente dans le maintien des chaînes de froid, la production industrielle et semi-industrielle de poisson salé-séché est une excellente méthode pour la conservation des produits de la pêche.

Il faut noter toutefois que les méthodes actuelles de production artisanales créent un danger certain en raison de l'absence complète de règles d'hygiène : exposition aux pollutions par insectes, décongélation et recongélation, etc... IL semble donc raisonnable de privilégier la production industrielle ou semi-industrielle.

Le grand obstacle rencontré à l'analyse de tous les dossiers présentés est constitué par les difficultés d'approvisionnement en matières premières : poissons frais ou congelés. Il existe, à Pointe-Noire, un atelier de traitement du poisson, la Société CAPIC-NAKOUZEBI, qui a mis au point un procédé et construit une chaîne de production économique au plan des investissements (large part locale artisanale) et capable de produire 450 tonnes/mois ; cette société se heurte aux problèmes d'approvisionnement, la pêche locale étant incapable de fournir les qualités et quantités requises ; les fournitures Sud-Sud à partir de la MAURITANIE ou du SENEGAL donnant de piètres résultats en raison des ruptures de chaîne de froid (pertes de 25 millions de FCFA).

Ce constat : besoins importants en produits finis et fourniture insuffisantes en matières premières, me conduit à juger nécessaire de prévoir une étude détaillée de cesecteur dans toute la sous-région, et un soutien à la recherche de partenaires, fournisseurs de matières premières ; en particulier, il serait intéressant de faire une évaluation des possibilités et moyens à mettre en œuvre pour fournir à partir du SENEGAL et de la MAURITANIE, en favorisant, peut-être, la création d'une joint-venture...

De toutes manières, il me semble indispensable de considérer l'atelier CAPIC (cf. Projet C 9) comme un modèle ou un pilote, à partir duquel il sera possible de concevoir, d'extrapoler ou d'essayer de nouvelles qualités de produits et de construire des unités similaires dans d'autres pays de la zone. En aucun cas, ne laisser le contrôle des opérations aux fournisseurs d'équipements ; comparer, à ce sujet, le montant des investissements de CAPIC avec les autres projets.

- "180" -

3.2 Filière Aliments du bétail - Elevage.

Contrairement à une opinion couramment répandue, l'élevage est tout à fait possible en Afrique Equatoriale; il existe en effet des races de bovins (N'DAMA) résistantes à la tripanosomiase et qui, bien que de petite taille, sont rentables en viande et même utilisables comme animal de trait.

La couverture en besoins protéiques étant loin d'être assurée, la demande en viande de bovins, de porcs et de volaille est importante ; les besoins sont couverts à hauteur de 25 ou 30% par des importations.

Il me semble que le problème se situe beaucoup plus au niveau de la conception de l'élevage; jusqu'ici, on a privilégié l'élevage intensif, du type "Ranch" sur de grandes surfaces des hauts plateaux de savane; malgrè une densité de 1/t^te par hectare, la nourriture des animaux n'y est pas assurée; en outre le bétail est soumis à toutes les atteintes épidémiologiques, aux parasites, à l'abattage clandestin, etc...

Des expériences en cours (cf. AGRI CONGO) ont montré que l'élevage extensif, en petites unités de ferme mixte (élevage-cultures) était beaucoup plus adapté et rentable ; l'alimentation naturelle peut être complétée par un apport en produits de la ferme : manioc, igname, jacinthe d'eau, soja, etc...et que l'élevage, ainsi considéré, fournit en outre un appoint non négligeable en fumure naturelle.

A plus grande échelle et pour les élevages de porcs et de volailles, on se heurte au problème de l'alimentation; à ma connaissance, aucune chaîne de fabrication d'aliments ne fonctionne d'une manière satisfaisante dans les divers pays concernés, ou, si elle se fait, c'est à un coût prohibitif pour l'éleveur.

D'une manière générale, la formule retenue par les éleveurs reste l'importation pure et simple de la majeure partie des composants ; d'où l'échec des projets PNUD d'élevage de porcins au GABON (cf. Projet G 9) et d'élevage avicole à SAO TOME (cf. Projet ST 6-EMAVE). Peu d'études ont été consacrées à l'utilisation des ressources locales et à la mise au point des formules de substitution à partir de ces ressources. Dans aucun cas, ni la mise en oeuvre de la production, ni la première transformation des produits, ni l'organisation de la collecte des matières premières n'ont éte prises en compte (cf. à ce sujet l'étude sur la privatisation de l'EMAVE - Projet ST 6).

Il faut également noter le problème de la disponibilité limitée des sous-produits d'huilerie, de sucrerie ou de minoterie; ces produits, très demandés, ne sont plus compétitifs avec les produits d'importation.

En aval de la filière, se pose le double problème :

- de l'abattage : conditions de transport du bétail, absence ou hygiène des abattoirs, etc...
- du stockage : chambres froides, distribution, etc..

Trois dossiers pourraient être considérés comme des pilotes, chacun dans leur domaine :

- au CONGO, le projet SUCO d'élevage de veaux (cf. Projet C23);
- au GABON, l'élevage de porcs et la charcuterie de S.ESNAULT (cf. Projet G6);
- à SAO TOME, privatisation de l'EMAVE (cf. Projet ST 6).

3.2 Filière Boulangerie - Farine de sevrage - Biscuiterie.

Cette filière ne présente pas les mêmes difficultés que les filières précédentes; en général, les matières existent : elles sont locales mais surtout d'importation; les débouchés existent également. Ici, l'opération consiste à remplacer une importation de produit fini (pâtes alimentaires ou biscuit) par l'importation de matières premières (farines et adjuvants), ou à remplacer une boulangerie artisanale par une unité de plus grande taille.

L'intérêt est essentiellement dans une diminution (théorique) des coûts de revient, la création d'une valeur ajoutée locale (salaires) et, à plus long terme, celle d'un tissu industriel.

Les difficultés résident dans la taille des unités, qui, à l'échelle d'un pays, risquent d'être trop petites pour être rentables, et dans les difficultés de penser en termes d'exportation.

3.4 Fruits - Jus de fruits - Confitures.

Peu de projets intéressant danc ce domaine, malgré les ressources importantes en matières premières (mangues, bananes, papayes, oranges, etc...). Au CONGO, une unité de confiture a été livrée il y a quelques années, mais n'a jamais été construite.

Problèmes de collecte des fruits. AGRI CONGO étudie un équipement de transformation pour très petites unités qu'il sera intéressant de suivre ; il pourra être utilisé par des petites collectivités de type coopérative.

3.5 Huilerie - Savonnerie

Cette filière est présente dans tous les pays ; au CONGO et au GABON, des unités industrielles existent et fonctionnent d'une manière plus ou moins satisfaisante ; des projets complémentaires sont en cours d'étude pour améliorer la filière : projet CCCE d'une raffinerie commune à Brazzaville,

projet de raffinerie de Lambaréné pour l'huile de palme.

On constate, néanmoins, que sur ces unités existantes, on se heurte, encore une fois, aux problèmes d'approvisionnement : non disponibilité de l'arachide pour HUILKA, trop faible production de palme pour SANGAPALM ou Lambaréné.

En ce qui concerne les savonneries, il est de l'intérêt des pays concernés de développer une production locale de substitution aux importations, d'autant que la consommation par tête est très élevée de l'ordre de 10 kg par an, avec des croissances prévues de 5 à 6% par an.

Deux projets intéressants dans ce domaine :

- l'extension réhabilitation de l'huilerie de Manuel ROQUE à SAO TOME; pour cette unité
 qui consomme du coprah, l'approvisionnement est largement assuré au plan local, d'autant
 que la réhabilitation de la palmeraie de RIBEIRA PEIXE pourra compléter, si besoin était, la
 fourniture.
- l'extension réhabilitation de la savonnerie de COPRASA en GUINEE EQUATORIALE; dans ce cas également, l'approvisionnement en coprah semble assuré au plan local et pourrait traiter la production artisanale d'huile brute de palme destinée à l'alimentation.

Dans les deux cas, la savonnerie est associée à la production d'huile alimentaire; COPRASA intègre un atelier de production d'emballages plastique. les deux projets associent également un petit élevage de porcins.

CONCLUSION

En guise de conclusion, je voudrais attirer l'attention sur le projet AGRI CONGO qui a réussi à créer de petites exploitations agricoles, assurant, à partir de techniques appropriées mises au point localement, une première transformation des produits de la terre. Cette expérience me paraît essentielle dans la mesure où cette première transformation est bien souvent indispensable pour l'approvisionnement des unités agro-industrielles en aval des différentes filières.

Comme on l'a vu, c'est bien souvent l'incapacité à assurer l'approvisionnement 'e ces unités à des coûts compétitifs qui rend les projets peu viables.

..000000..